

LES CANADIENS-FRANÇAIS

AUX

ETATS-UNIS

M. FAUCHER DE SAINT-AURICE, député de Bellechasse.—Il y a quelques jours l'hon. M. Pâquet, député de Lévis, faisait émettre un ordre de la Chambre, demandant la production de la correspondance au sujet de la grande exposition de produits étrangers qui doit se tenir dans la capitale du Massachusetts, en septembre prochain.

Je devais avoir l'honneur d'appuyer cette demande. Malheureusement, les longues veilles que nous avons passées ensemble, à discuter les affaires du pays, m'ont empêché de donner alors à la proposition de l'honorable député de Lévis, l'attention qu'elle méritait.

Le sujet que je vais traiter est grave, très grave même; je vous prie messieurs, de lui accorder toute votre attention.

L'an dernier, je parlais à la Chambre de la correspondance échangée entre le secrétaire d'Etat de Washington, le secrétaire d'Etat d'Ottawa et le secrétaire-provincial de la Province de Québec, "au sujet de maladies épidémiques dont étaient atteints certains Canadiens-français séjournant aux Etats-Unis." La production de cette correspondance sur le bureau de la Chambre m'avait permis de vous lire, M. l'Orateur, ces lignes d'un rapport intitulé *Uniform hours of labor*, et signé par le colonel Wright, chef du bureau des statistiques du travail.

Le colonel disait :

"Les Canadiens sont une horde d'invasisseurs industriels, ne prenant aucun intérêt aux institutions du pays, négligeant de devenir citoyens américains, vivant dans un état voisin de la mendicité, cherchant à se soustraire aux obligations des lois scolaires, étant un peuple sordide et de bas étage, et bon tout au plus à travail-

ler sous la férule de n'importe quel contre-maitre et pour n'importe quel salaire."

Ces assertions, vous disais-je alors, soulevèrent une tempête parmi les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre. Leur presse, à la tête de laquelle se mit courageusement le rédacteur-proprétaire du *Travailleur* de Worcester, M. Ferdinand Gagnon, protesta énergiquement. Elle fit tant et si bien qu'une enquête fut ordonnée. Des prêtres, des journalistes, des contre-maitres de fabriques, des négociants, tous les hommes les plus influents habitant les centres canadiens-français furent entendus. Le résultat de cette contre-enquête fut la conclusion suivante. Elle parut dans une brochure officielle, intitulée: "le Canadien-français dans la Nouvelle-Angleterre" et signée par le même colonel, président le même bureau de statistiques du travail.

M. Carroll Wright disait :

"La prospérité de la Nouvelle-Angleterre exige impérieusement le développement rapide de ses forces industrielles. Nul élément ne peut y contribuer, autant que la race canadienne-française."

L'incident était vidé à notre honneur.

Aujourd'hui, la demande de l'honorable député de Lévis me permet de venir protester, devant vous les représentants de mon pays, devant vous mes collègues, contre de nouvelles insolences dites, cette fois-ci, par un M. Fester.

Après la triste mésaventure du colonel Wright, il s'est trouvé dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre un homme, qui a eu le lâche courage de dire à ses compatriotes :

"Les Canadiens-français sont à la Nouvelle Angleterre ce que les Chinois sont à la Californie. Leur moralité est d'un degré plus bas; ils achètent moins de choses nécessaires à la vie, et leur seul but